



Politique d'Incitation

Econopolis Wealth Management N.V. – Sneeuwbeslaan 20, boîte 12 – 2610 Wilrijk

En cas de questions ou commentaires, veuillez prendre contact
avec votre chargé de relations ou info@econopolis.be

But

Twain est une marque d' Econopolis Wealth Management NV ('Econopolis'), une société réglementée de gestion de portefeuille et de conseil en investissement. Afin de pouvoir offrir à ses clients des services d'investissement, Econopolis ne peut recevoir de commissions de tiers liées à ses services. En revanche, Econopolis peut percevoir une indemnité s'il réfère le client à un tiers (après avoir obtenu l'autorisation du client concerné).

La politique ci-dessous décrit le fonctionnement de l'acquisition et du paiement de ces frais (« Incitations »)

Que sont les *incitations* ?

Les *incitations* sont des honoraires payés à des tiers ou reçus de tiers. Ils peuvent prendre la forme de paiements, de commissions ou d'avantages non-monétaires.

Quelles *incitations* sont reçues par Econopolis ?

Etant donné qu'Econopolis fournit des services de conseil en investissement et de gestion d'actifs, Econopolis ne peut recevoir aucune incitation à l'égard de ces services. Si Econopolis perçoit néanmoins des remboursements, ceux-ci seront répercutés sur le client. Les exceptions à cette règle sont les "avantages non monétaires mineurs" tels que les formations et les séminaires fournis par des tiers qui ne portent pas atteinte aux intérêts des clients

Cependant, Econopolis peut recevoir des remboursements dans diverses circonstances :

Econopolis agit en tant qu'**introducteur** d'affaires des intermédiaires d'assurances. Cela signifie qu'il peut orienter les clients (à condition qu'ils donnent leur accord) à des intermédiaires d'assurances qui peuvent les aider davantage. Ces références ne constituent jamais des conseils en investissement. A l'inverse, si d'autres entreprises amènent des clients à Econopolis, elles peuvent également se faire rembourser par Econopolis. Il s'agit d'une redevance ponctuelle ou récurrente d'une durée limitée.

Econopolis assure également la **gestion de portefeuille** de certains organismes de placements collectifs (Fonds d'investissement). Ces Fonds d'investissement peuvent être intégrés aux portefeuilles des clients. Econopolis est rémunérée par ces fonds d'investissement pour les prestations de gestion. Afin d'exclure les conflits d'intérêts, les clients dont des compartiments de ces fonds d'investissement sont inclus dans le portefeuille ne paient pas de commission de gestion à Econopolis pour la partie du portefeuille constituée de ces compartiments.

Questions?

Pour toute question concernant la politique d'incitation, veuillez contacter info@econopolis.be ou votre chargé de relations.

Econopolis Wealth Management NV/SA
Sneeuwbeslaan 20, boîte 12 – 2610 Wilrijk, Belgique
T + 32 336 65 55 F +32 336 64 66
info@econopolis.be
www.econopolis.be
TVA BE0812 127 055